

LOCATIONS DES SALLES : PARTICULIERS, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES ET COMMERÇANTS - TARIFS 2024

SALLES	PARTICULIERS	ASSOCIATIONS		ENTREPRISES ET COMMERÇANTS (6)		MENAGE
		COMMUNE (3) et (4)	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE	
Salle des fêtes (max. 300 p.)	300,00 €	155,00 €	300,00 €	155,00 €	300,00 €	250,00 €
Salle de spectacles (max. 120 p.)	300,00 €	155,00 €	300,00 €	155,00 €	300,00 €	250,00 €
Salle de restauration des Glamots (max. 30 p.)	150,00 €	75,00 €	150,00 €	75,00 €	150,00 €	250,00 €
Salle de spectacles + salle de restauration	400,00 €	200,00 €	400,00 €	200,00 €	400,00 €	250,00 €
Cantine de Saint-Estèphe (max. 40 p.) (1)	150,00 €					250,00 €
Plaine des Glamots en totalité (2)		150,00 €	300,00 €			
Plaine des Glamots en partie		75,00 €	150,00 €			
Plaine des Glamots en totalité + salle de spectacles	300,00 €	550,00 €				250,00 €
Maison des associations		gratuit	réunion 30 €/j	réunion 30 €/j	réunion 50 €/j	250,00 €
Maison pour tous	30 €/j (6)	gratuit	réunion 30 €/j	réunion 30 €/j	réunion 50 €/j	250,00 €
Salle de réunion de Saint-Estèphe (max 10 p.) (5) (6)		gratuit		réunion 30 €/j		

Tables et chaises dans les salles, **pas de vaisselle à disposition.**

(1) Uniquement pour les habitants de Rouillet-Saint-Estèphe et pendant les vacances scolaires hors dernier week end. L'accès à la cour des écoles est interdit.

(2) Y compris la salle de restauration et les sanitaires.

(3) Gratuité des salles pour les réunions et les assemblées générales.

(4) Les associations de notre commune ont droit à une gratuité d'une salle dans l'année pour leurs événements.

(6) Uniquement sur demande écrite.

(5) En semaine à partir de 17h, le mercredi et vacances scolaires. Uniquement sur demande écrite.

ETAT DES LIEUX

A l'arrivée et au départ conformément aux dispositions du contrat remis, avec facturation en direct si dégâts ou ménage non fait

LOCATION DU MATERIEL HORS SALLE (non livré)

Chaise : 1 €

Table : 2 €